



Elevage

# Collecte de Films Agricoles Usagés Elevage



## Du 21 au 24 mai

### ORGANISATION DE LA COLLECTE

Vous êtes convié à **ramener gratuitement vos plastiques utilisés en élevage** auprès de **votre fournisseur 21 au 24 mai** (cf. carte).

Les films d'enrubannage et les bâches d'ensilage sont collectés séparément car leur mode de recyclage n'est pas identique. Vous devez donc trier vos plastiques avant la collecte sous peine de refus.

Le financement est assuré par les firmes produisant les plastiques et adhérentes à la filière Adivalor.



**Nouveauté 2013**

Cette année, lors de cette collecte, vous pourrez ramener vos ficelles et filets

### LES ATTESTATIONS

Lors de la collecte, **une attestation de remise des FAU vous sera délivrée**. Cette attestation est indispensable pour justifier la prise en charge de vos déchets dans une filière de traitement reconnue.

### PRÉPARATION DES PLASTIQUES

Pour optimiser la collecte et le recyclage des plastiques, il faut préparer les plastiques sous peine de refus de la part du site collecteur.

Les consignes suivantes sont donc à respecter.

**Ficelles**  
100% polypropylène

- conditionnement des fourrages
- palissage de la vigne
- horticulture (hors agrafes)



**propres**

en sac\* →

**Filets**  
100% polyéthylène

- conditionnement balles rondes



**secoués**

← en sac\*

**NE PAS MELANGER**

\* Demandez à votre distributeur les sacs de 250 litres spécialement conçues pour ces collectes. Apportez vos sacs sur le site, aux dates qui vous seront indiquées.

### RECONNAÎTRE LES FILMS CONTRIBUTEURS À LA FILIÈRE

Afin de permettre la collecte, les fabricants de films agricoles se sont réunis au sein d'un comité pour mettre en place une écotaxe. Pour savoir quels sont les fabricants contributeurs, un logo APE (voir ci-contre) est apposé sur le film, l'emballage, l'étiquette ou la documentation commerciale. En achetant ces films vous assurerez la continuité de la collecte.



### Sites de collecte Plastiques élevage



Pour tout renseignement :  
Chambre d'Agriculture du Gers  
Services Techniques - Tél. 05.62.61.77.13  
ou [ca32@gers.chambagri.fr](mailto:ca32@gers.chambagri.fr)